



ASSOCIATION NATIONALE DES PERSONNES ATTEINTES D'ALBINISME AU TOGO

Tel: + 228 90 98 31 87 /+ 228 90 08 39 12 LOME – TOGO

E-MAIL: albitogo@gmail.com

Récépissé N° 0444/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA

MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION REGIONAL SUR L'ALBINISME EN AFRIQUE

RAPPORT DU 1^{ER} TRIMESTRE 2020



Photo de famille des femmes de la Cellule féminine de l'ANAT à Lomé en mars

Avril 2020

INTRODUCTION

Depuis 2017, l'association nationale des personnes atteintes d'albinisme au Togo (ANAT) met en œuvre le plan d'action régional sur l'albinisme en Afrique (PAR) en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes d'albinisme (PAA) dans notre pays. En 2019, la mise en œuvre de ce plan d'action par l'ANAT a donné les principaux résultats suivants :

- 49 sessions de sensibilisation à l'endroit des populations de 15 préfectures du Togo avec 402 PAA sensibilisées, 605 pots de crème solaire, 336 chapeaux à bords larges et 286 lunettes solaires distribués ;
- Des émissions radios et télé à Lomé et dans 15 préfectures du pays
- 02 campagnes de consultations réalisées dans 15 préfectures avec 294 PAA consultées, 282 PAA traitées par cryothérapie et au moins 80 PAA traitées par chirurgie ;
- La mise en œuvre des actions de plaidoyer pour la promotion des droits des PAA au Togo ;
- La réalisation des actions de promotion de l'éducation des PAA ;
- Le recensement progressif des PAA au cours des activités de terrain.

Au total en 2019, 08 mesures sont en cours d'exécution par l'ANAT sur les 15 contenues dans le PAR. Restant dans la même dynamique, l'organisation a poursuivi la mise en œuvre du PAR au 1^{er} trimestre 2020 avec les activités de sensibilisation, de santé, d'éducation, de plaidoyer et d'insertion socioéconomique. Le bilan de ces activités est dressé dans le présent rapport.

PREMIERE PARTIE : LES REALISATIONS

Les réalisations sont présentées en fonction des quatre domaines de mesures du PAR.

1- Mesures de prévention

Mesure 1 : Sensibilisation continue sur l'albinisme

Au titre de la sensibilisation de toute la population du pays sur l'albinisme en mettant l'accent sur les zones rurales, l'ANAT a réalisé :

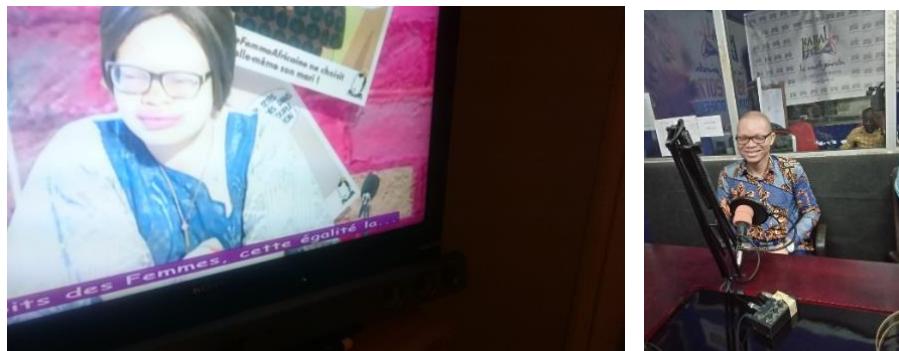
- ✓ la 1^{ère} campagne de sensibilisation de l'année 2020 dans 19 localités de 12 villes au cours de la période du 02 au 08 Mars 2020. Cette campagne a plus ciblé les localités rurales. Parmi les personnes sensibilisées, il y avait des autorités communautaires et des leaders d'opinion comme les chefs traditionnels, les chefs religieux et les enseignants ;
- ✓ des émissions sur les médias à Lomé, notamment sur la télévision Togolaise, la chaîne New world TV et la radio Kanal FM ;
- ✓ la distribution de 206 brochures d'information sur l'albinisme aux PAA et à la population en général ;
- ✓ des publications sur la page Facebook et le site internet (www.anattogo.org).



Sessions de sensibilisation à Bassar, à Kara et à Dapaong en mars 2020



Sensibilisation des populations à Atakpamé et à Vogan en mars 2020



Emissions sur la Télévision togolaise et sur la radio Kanal FM de Lomé en mars 2020

Mesure 2 : collecte de données et évaluation des besoins des PAA

Au titre de cette mesure ; l'ANAT a réalisé les actions suivantes :

- Le recensement progressif de la population nationale des PAA s'est poursuivi au 1^{er} trimestre et l'effectif des PAA dans le fichier de l'ANAT est passé de 478 en fin décembre 2019 à 505 en fin mars 2020 ;
- Le suivi en mars du plaidoyer développé auprès de l'Institut national des statistiques et des études démographiques (INSEED) pour la collecte des données sur les PAA lors du prochain recensement général ; à cet effet, une liste des variables à renseigner sur les PAA a été mise à la disposition des services techniques de l'INSEED.

Mesure 3 : causes fondamentales de la stigmatisation (promotion des femmes atteintes d'albinisme)

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions spéciales en faveur des femmes atteintes d'albinisme, l'ANAT a une Cellule féminine qui mène des actions pour la valorisation de l'image de la femme atteinte d'albinisme et pour son autonomisation financière ; au cours du trimestre, la Cellule a réalisé :

- des réunions de plaidoyer en faveur de la femme atteinte d'albinisme auprès des organisations féminines de la société civile, en février et mars ;
- une émission sur la télévision nationale autour des droits de la femme ; le 05 mars ;
- une rencontre entre femmes atteintes d'albinisme pour débattre des sujets liés à leur inclusion socioéconomique, le 07 mars, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la femme.



La participation de la Cellule féminine aux réunions de plaidoyer avec les OSC féminines en février



La Cellule féminine lors des activités marquant la célébration de la Journée internationale de la Femme en mars

2- Mesures de protection

Mesure 8 : suivi et production de rapports soutenant le travail des organisations de la société civile

- Au titre de la production des rapports périodiques sur la situation des PAA dans le pays, l'ANAT a produit le rapport annuel 2019 de la mise en œuvre au Togo du PAR et l'a transmis, en février 2020, à l'équipe de l'experte indépendante de l'ONU sur l'albinisme.
- S'agissant du soutien pluriannuel de la part des secteurs public et privé pour promouvoir la jouissance des droits de l'homme des PAA, l'ANAT a eu des réunions de plaidoyer avec la Délégation de l'Union européenne et le bureau de l'OMS au Togo en janvier et avec les autorités communales de la ville de Dapaong en mars.



Réunions de plaidoyer avec la Chargée de communication de l'OMS et l'autorité de la Commune de Dapaong

3- Mesures d'égalité et de non-discrimination

Mesure 13 : adoption des mesures d'aménagement raisonnable en faveur des PAA dans tous les domaines

Dans le cadre de cette mesure l'ANAT a effectué un certain nombre d'actions dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'insertion socioéconomique et professionnelle des PAA.

Au titre de l'éducation, l'ANAT poursuit la mise en œuvre du projet d'appui à la scolarisation des PAA au Togo ; au 1^{er} trimestre 2020, des rencontres de sensibilisation et de plaidoyer ont été effectuées dans des établissements scolaires de Kpalimé et de Sokodé et auprès de la direction régionale de l'éducation golfe du ministère des enseignements primaire et secondaire.



Sensibilisation et plaidoyer dans des établissements scolaires à Kpalimé et à Sokodé

S'agissant de la production locale des écrans solaires, le stock disponible des crèmes solaires produites par l'ANAT a été distribué à 135 PAA de 16 préfectures du Togo ; en outre, 45 lunettes solaires et 40 chapeaux à bords larges ont été également offerts aux PAA au 1^{er} trimestre 2020.



Distribution gratuite de chapeaux, de crèmes et de lunettes solaires aux PAA

Pour augmenter le nombre de PAA qui jouissent d'un emploi décent, l'ANAT a démarré, malgré ses ressources limitées, un projet d'appui à l'insertion économique et professionnelle des PAA. A travers ce

projet, 05 PAA ont bénéficié d'une petite subvention en vue de réaliser des activités génératrices de revenus et 01 PAA a été soutenue pour commencer une formation professionnelle.

Mesure 14 : Accès à des soins de santé adéquats pour les personnes atteintes d'un cancer de la peau

Dans le cadre de cette mesure, l'ANAT a effectué, au cours du 1^{er} trimestre 2020, une campagne de consultations dermatologiques et des prises en charges chirurgicales des cancers de peau chez les PAA qui a permis de consulter 113 PAA de 09 préfectures du Togo. Au total, 66 PAA ont été traitées par cryothérapie et 16 par chirurgie.



Consultations dermatologiques à Vogan, Adéta et Atakpamé en mars 2020



Prise en charge des lésions par cryothérapie à Lomé, Vogan et Adéta



Prise en charge chirurgicale des lésions à Lomé, Kpalimé et Anié

Mesure 15 : application du principe d' « intersectionnalité »

Pour l'élaboration d'au moins un programme qui touche la discrimination multiple et croisée que subissent les PAA, l'ANAT a démarré, en mars, l'élaboration d'un plan d'action national de mise en œuvre du PAR et dont une version provisoire est disponible, à la fin du 1^{er} trimestre.

DEUXIEME PARTIE : DIFFICULTES RENCONTREES ET DEFIS A RELEVER

Les principales difficultés de l'ANAT dans l'exécution du PAR restent :

- La faiblesse des capacités d'intervention ;
- Le faible engagement du gouvernement et des partenaires du Togo en faveur de l'amélioration des conditions de vie des PAA de notre pays.

Les défis à relever demeurent la nécessité de :

- renforcer les actions de plaidoyer et de communication ;
- améliorer le suivi des activités réalisées ;
- rechercher davantage d'appuis pour le renforcement de ses capacités d'intervention.

TROISIEME PARTIE : REMERCIEMENTS

Le Bureau exécutif national et l'ensemble des membres de l'ANAT remercient toutes les institutions et personnalités qui ont rendu possible la réalisation des activités contenues dans le présent rapport, notamment :

- le ministère de la santé ;
- la Société togolaise de dermatologie et l'équipe de chirurgie maxillo-faciale du CHU Sylvanus Olympio de Lomé ;
- la Fondation Pierre Fabre de la France et la Fondation ANAT Pays Bas.

Fait à Lomé, le 28 avril 2020

Le Bureau national de l'ANAT